

La logique financière de l'investissement social



C'est devenu une tradition que d'affirmer que les politiques sociales sont génératrices de « déficits ». Mais depuis quelques années, un nouveau discours les présente comme des investissements. Qu'en penser ?

Par **Jean-Pierre Tabin**, professeur à la Haute Ecole de travail social et de la santé – Vaud et à l'Université de Lausanne

Economiesuisse est le lobby qui représente les intérêts des entreprises dans le processus politique helvétique. On peut lire sur son site à fin février 2012 le discours suivant : « Comme l'indique la statistique actualisée des finances publiques de la Suisse, le budget de la Confédération est le seul budget public qui présente une évolution préoccupante à moyenne échéance. Sur le long terme, ce sont surtout les assurances sociales qui posent un problème. » [1] Ce lobby promeut sur cette base des politiques d'austérité et de diminution des prestations en matière de politique sociale.

La logique du discours patronal consiste à ne présenter les assurances sociales que comme des dépenses et à insister sur les charges induites par la protection sociale. Le Parlement, qui a encore récemment réformé pour des motifs financiers l'assurance chômage ou l'assurance invalidité, suit d'ailleurs cette logique que sous-tend la question : « Notre société a-t-elle les moyens de se payer la sécurité sociale ? »

Cette manière de présenter les politiques sociales repose sur l'idée qu'elles ont avant tout un objectif de redistribution : l'assurance chômage servirait aux personnes sans emploi, l'assurance maladie aux personnes en mauvaise santé, les pensions aux personnes âgées, etc. Bref, la politique sociale serait principalement solidaire.

Il faut nuancer, pour le moins, cette représentation. L'assurance chômage, par exemple, permet de socialiser les coûts du chômage, elle est donc solidaire des entreprises autant que des personnes sans emploi. En effet le patronat, grâce à l'assurance, n'est pas obligé de payer lui-même le coût du chômage. C'est d'ailleurs explicitement pour cette raison qu'il a soutenu, au milieu des années 1970, la mise en place de l'assurance chômage obligatoire : il

fallait éviter, comme l'affirme en 1975 le secrétaire de l'Union centrale des associations patronales Kurt Sovilla, des mesures de protection contre les licenciements identiques à celles adoptées en France [2]. L'assurance maladie est quant à elle un formidable soutien à l'industrie pharmaceutique suisse : près de 5 milliards de francs de médicaments ont en effet été remboursés en 2010 dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins, soit plus de 600 fr. par assuré-e [3]. Que deviendrait l'industrie pharmaceutique suisse sans cette manne ? Les actifs des caisses de pension, qui se montent en 2010 à 621 milliards de francs [4], soit plus de 10 fois les dépenses de la Confédération sur une année, sont quant à eux une fabuleuse source de capitaux pour les entreprises, qui ne se privent pas de les utiliser.

Cette démonstration montre que ces politiques sociales ne font pas que soutenir des personnes sans emploi, malades ou âgées, elles soutiennent également l'économie. La question qu'il faudrait se poser est donc : « L'économie peut-elle se passer de la sécurité sociale ? » Certaines personnes l'ont d'ailleurs bien compris, qui prônent des politiques d'investissement social. Cet investissement qu'elles réclament est ciblé dans le capital humain et a pour but de favoriser l'employabilité.

L'investissement social

Fondée sur l'idéologie de la « troisième voie » (sociale-libérale), la notion d'« investissement social » doit en grande partie sa paternité au sociologue britannique Anthony Giddens (1998). L'idée qu'il défend est que les personnes sont avant tout des formes objectivées de capital et que ce capital n'est pas, ou pas seulement, hérité mais qu'il peut être acquis et augmenté. Dès 2001, différents experts de politique sociale, mobilisés par l'Union européenne, militent pour une nouvelle architecture de la politique sociale basée sur cette idée (Tabin & Merrien, 2012). Quelle est leur analyse ?

Selon ces experts, dont les thèses sont résumées dans un livre paru en 2008 (Esping-Andersen & Palier, 2008), il y aurait une révolution des parcours de vie féminins, avec pour conséquence une série d'« effets dominos » sur la société. Le plus immédiat est l'éclipse de la famille traditionnelle, celle où le mari a un travail rémunéré et où la femme reste au foyer. Mais le nouveau rôle des femmes s'accompagne également du développement des mariages au sein d'une même catégorie sociale, du report dans le temps de la première naissance, d'un taux de natalité très inférieur à ce que désirent les citoyens, de l'augmentation de l'instabilité conjugale et de la prolifération des « familles atypiques », dont beaucoup souffrent de vulnérabilité économique. En outre, la tendance des femmes à avoir moins d'enfants affecte les évolutions démographiques à long terme. La rapidité du rythme auquel la société vieillit est dans une large mesure l'effet de cette révolution féminine. » (p. 20). Ils tirent de cet inventaire la conclusion que « l'une des tensions les plus importantes de la société moderne a trait à la conciliation entre carrière et maternité » (p. 22) et que l'un des « piliers » de la société, la famille, se trouve affecté par ce qu'ils nomment une « révolution féminine ». Ce constat, qui impute les problèmes sociaux actuels aux seules femmes, repose donc sur une représentation utilitariste de l'enfance et de la maternité.

La solution que les promoteurs de l'investissement social préconisent est de stimuler la production d'enfants, considérés comme de la richesse en devenir. Le moyen pour y parvenir est le développement de politiques de conciliation entre vie familiale et professionnelle, permettant aux mères de s'insérer plus activement dans le marché de l'emploi, mais également de mesures de formation au cours de l'enfance et de la jeunesse. Les « capitaux » dans lesquels il vaut la peine d'investir sont les femmes, pour qu'elles deviennent mères, et les enfants et les jeunes, pour qu'ils soient employables. Ce type d'arguments en ce qui concerne les jeunes a été mobilisé dans le débat sur la 4e révision de l'assurance chômage (lire encadré ci-dessous).

Aucune remise en question dans cette perspective des bases normatives et idéologiques de la société, notamment de la hiérarchie des rapports sociaux de sexe ou de classe qui influe aussi bien sur les comportements en matière de natalité que sur l'accès à l'emploi.

Une conversion à l'économie

Pour parler en termes uniquement financiers des politiques sociales, comme le font aussi bien les critiques des dépenses publiques que les chantres de l'investissement social, il faut avoir été « converti » à la science économique, pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu (2000), autrement dit ne voir que des flux financiers dans les politiques sociales et ne réfléchir qu'en terme de coûts/bénéfices. Cette vue étroite permet de soutenir une rhétorique sur la nécessité d'introduire des réformes pour rendre les politiques sociales plus intéressantes financièrement, justifie les coupes dans les dépenses qualifiées de non-rentables et limite l'action des politiques sociales aux domaines et aux personnes promettant un retour sur investissement.

La rhétorique de l'investissement n'est donc que le miroir de celle des dépenses : elle impose en effet la seule logique financière comme étalon des prestations sociales, ce qui est un déni des raisons sociologiques qui expliquent pourquoi ces prestations existent, mais également un clair rejet de leur aspect politique. Avec elle, la politique sociale devient affaire de comptables et de traders.

Concilier vie professionnelle et familiale

Une visite sur le [site](#) helvétique consacré à promouvoir la conciliation entre vie professionnelle et familiale montre que le développement de l'accueil extra-familial a comme unique but de permettre aux mères de conserver un emploi (« L'économie est en effet tributaire de la main-d'œuvre féminine, dont le niveau de formation ne cesse de s'améliorer. » (Johann N. Schneider-Ammann, conseiller fédéral). L'organisation de la famille doit se soumettre à la logique économique et la hiérarchisation des rapports sociaux sexués n'est pas questionnée puisque la conciliation ne concerne que les mères.

Diriger les jeunes vers l'emploi

La rhétorique de l'investissement social permet de justifier au Parlement fédéral des suppressions de prestations. C'est par exemple l'argument du conseiller aux États UDC Jenny This, qui soutient qu'il faut supprimer toutes les incitations des jeunes à rester à la maison (8 juin 2009). Le conseiller national UDC Hans Kaufmann affirme que pour les chasser de chez leurs parents et les diriger vers l'emploi, il faut les exclure de l'assurance, ce qui les mettra à la charge de leurs parents qui, en réaction, les pousseront à chercher activement un emploi (10 mars 2010). Le conseiller national démocrate-chrétien Dominique de Buman déclare que les mesures négatives de la loi vont permettre d'éviter que les jeunes ne s'installent au chômage (9 décembre 2009). La conseillère fédérale Doris Leuthard affirme enfin que l'introduction de longs délais d'attente avant de toucher le chômage pour les jeunes sortant de formation conjugué au fait que leur indemnité sera très basse passé ce délai d'attente rendront l'emploi nettement plus attractif que l'assurance (8 juin 2009). Tout est dit.

Article écrit pour REISO et le journal du SSP-VPOD Services publics

Références

- Bourdieu, Pierre. (2000). Les structures sociales de l'économie. Paris : Seuil.
- Esping-Andersen, Gøsta, & Palier, Bruno. (2008). Trois leçons sur l'État-providence. Paris : Seuil.
- Giddens, Anthony. (1998). The third way : The renewal of social democracy. Cambridge : Polity Press.

- Tabin, Jean-Pierre, & Merrien, François-Xavier (Éds.). (2012). Regards croisés sur la pauvreté. Lausanne : École d'études sociales et pédagogiques.

[1] [Pdf](#).

[2] Comité de l'UCAP du 26 novembre 1975, Archives UCAP, p. 21.

[3] Statistique de l'assurance maladie obligatoire 2010, OFSP.

[4] Source : OFS.